

N/REF : 1/10/2024 15H26 C:000053 I:02633
V/REF : AC/C02241
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 15H26

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 14 Octobre 2024

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 16 VAUNOISE - LOGEMENT VACANT SUR PASS JUSQU'AU 10/10
LOGEMENT N° 106251, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : REMPLACER LE ROBINET L'ALIMENTATION SITUÉ A CÔTÉ DU ROBINET DE
GAZ
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE ROBINET MACHINE A LAVER
FOURNITURE ET POSE ROBINET MACHINE A LAVER
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 02/10/24 a 17H41 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS024-Rempl.	robinet de machine a laver	1	44,87
				44,87
		TOTAL H.T.		44,87
		T.V.A. a 10,00%		4,48
		TOTAL T.T.C.En EURO		49,35

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.